

Conseil d'Ecole n°2 du 16 mars 2021 à 18 heures

-Ecole élémentaire de St Romans-

Enseignants : M. LACOSTE-(CP), Mme POTIER (CP-CE1), M. CUZIN (CE2) M. BELLE-(CM1) Mme ROSIER (enseignante remplaçante), Mme EXERTIER (CM2) Directrice

Parents d'élèves : Mmes PICCOLY, BEGOT, MASSON, CALERO, DE RICHAUD, MEUGNIER, MASSON, FRICKERT, M. GIANG

Mairie : Monsieur MICLO, Adjoint aux affaires scolaires, Mme CHOURREAU adjointe au périscolaire

D.D.E.N : Mme CHETAIL

Excusés : Mme LAMBERTON

Mme EXERTIER préside le Conseil d'Ecole et ouvre la séance. Le conseil d'école est en distanciel.

I) Fonctionnement de l'école

► Effectifs de la rentrée 2020 et projection pour la rentrée 2021

2020-2021 :

CP : 25 élèves (M. LACOSTE)	1 enfant annoncé, non présent.	1 entrée
CP/CE1 : 25 élèves (Mme POTIER)	1 départ +1 entrée	
CE2 : 26 élèves (M. CUZIN)	1 départ	
CM1 : 26 élèves (M. BELLE)	1 départ + 1 entrée	
CM2 : 23 élèves (MME EXERTIER)	1 départ +1 entrée	

Soit un total de 125 élèves pour 5 classes, variation des effectifs (-2) et une moyenne de 25 élèves par classe.

L'année prochaine, 24 GS devraient monter en CP, variation de + 1 par rapport à cette année.

Stabilité des effectifs.

► aide aux élèves

- Equipes éducatives réalisées à ce jour : 7
- Equipes de Suivi de Scolarisation à ce jour : 4
- 7 interventions du Rased avec l'enseignante spécialisée Mme LUMARD mars à mai 2021 pour les deux classes de CP et CP/CE1. Ces interventions concernent une dizaine d'enfants.
- Bilans psychologiques effectués par la psychologue scolaire Mme TERPAN : 7
- Vacances apprenantes : Mr Cuzin a réalisé un stage en février à ses élèves.
- Stage de Remise à niveau : 1 semaine à Pâques, 2 semaines pendant les grandes vacances : début juillet et fin août.

*Le maître E propose une aide spécialisée à des petits groupes d'élèves ayant une difficulté commune. Il peut travailler en co-intervention dans les classes sur la base d'un projet commun d'aide avec l'enseignant

► Evaluation CP/CE1

La deuxième salve a eu lieu en janvier. Réussite correcte en langage pour l'ensemble de la classe. Niveau général plus faible en mathématiques.

II) Sécurité à l'école

Mesures sanitaires liées au COVID

Les changements depuis le dernier conseil d'école concernant le protocole sanitaire :

- Les masques des enfants sont désormais de catégorie 1 : masques chirurgicaux ou masques en tissu avec filtration supérieure à 90 %. Les parents doivent toujours fournir 2 masques par jour. En cas d'oubli ou détérioration, l'école possède un stock de masques.
- Aération des locaux systématique plusieurs fois par jour
- Pour la cantine, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres avec ceux des autres classes. La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table est privilégiée

L'application des gestes barrières est toujours de vigueur

- La limitation du brassage des élèves,
- La désinfection des locaux accrue
- Le lavage des mains

Mme EXERTIER souligne la gestion d'une semaine critique à l'école primaire, semaine du 2 au 5 mars. Il y a eu 2 enfants signalés positifs à la COVID et 6 enfants répertoriés cas contact.

La cellule COVID de Saint Romans s'est donc réunie, Mme EXERTIER remercie la mairie, M. MICLO pour son investissement dans la compréhension du protocole à appliquer. Un gros travail a été fait avec des prises de contact avec l'ARS, la CPAM, les services de l'Education Nationale pour aboutir à la communication qui vous a été fournie.

Pour résumé :

La fermeture de classe intervient

- ▶ à partir de 3 cas de COVID+ souche sauvage ou variant anglais
- ▶ à partir du 1er cas de COVID+ variant sud-africain ou brésilien

Décision de fermeture par ARS + DSEN après signalement par la cellule de crise COVID

- ▶ si votre enfant a des symptômes : rendez-vous chez votre médecin
- ▶ si votre enfant est contact à risque
 - S'isoler immédiatement pendant **7 jours** après la date du dernier contact
 - Faire un test à J+7.
 - **Test J+7 négatif** : Retour à l'école possible + fourniture obligatoire d'une attestation sur l'honneur par les parents.
 - **Test J+7 positif** Aucun retour à l'école, procédure COVID+ à appliquer par les parents
 - **Pas de test fait à J+7** : Pas de retour possible à l'école avant J+14.
- ▶ si votre enfant est COVID +
 - S'isoler immédiatement pendant **10 jours**
 - Suivre les instructions de ARS/CPAM
 - Informer le plus rapidement possible la direction de l'école ou la cellule COVID
 - **Retour à l'école possible à J+11 si aucun symptôme. En cas de doute, contactez CPAM / ARS.**

Exercices d'évacuation / PPMS

▶ 1 exercice « attentat intrusion » le 11 décembre avec confinement. Signal inaudible dans une classe. La mairie a fait installer un boîtier PPMS dans la classe du milieu qui sera testé lors du prochain exercice.

▶ 1 exercice risque majeur à faire avant la fin de l'année : le risque tempête sera programmé.

Pour rappel, un exercice incendie a déjà été réalisé au 1er trimestre. Un exercice avec les pompiers est prévu aux beaux jours.

Travail commun avec la mairie réalisée sur la mise en place d'une cellule de crise et la mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sécurité des locaux.

III) Projets des écoles, sorties :

► les projets d'école réalisés

- Cycle natation pour Les 3 classes CP/ CE1/ CE2

Cycle natation de 11 séances. Les CP/CE1 ont bénéficié de 10 séances sur 11.

La classe de CE2 devait débiter les séances en mars mais la piscine n'a, à ce jour, toujours pas ré-ouvert.

Un grand merci à tous les parents qui ont pu accompagner les enfants. Merci à la mairie pour le financement intégral.

- Cycle Ski de fond pour les CM1 et CM2

4 sorties de « ski de fond » ont eu lieu : deux sorties aux Coulmes et deux à Rencurel. La neige était au rendez-vous et le temps était clément. 90% des enfants ont fait les 4 sorties.

Merci à tous les parents accompagnateurs.

Ces séances ont été financées par la mairie.

- Vendée Globe :

L'Imoca des CM2 est arrivé aux Sables d'Olonne fin janvier en 80 jours. Pari réussi

- Participation au Salon du livre à CRAS Classe de CP/CE1

Le Salon du livre a lieu tous les deux ans : il s'agit cette année de participer à l'écriture d'une BD.

Les élèves devraient recevoir leur livre au salon du livre au mois de mai si les conditions sanitaires le permettent.

► Les projets à venir (sous réserve d'un protocole sanitaire allégé)

- Projet escalade

Le cycle escalade va débiter le 22 mars. Les enfants vont bénéficier par classe de 4 séances (demi-journée) sur mur mobile encadrée par un DE Escalade et une séance en falaise sur le site naturel de l'Albenc, le 10 et 11 mai.

Ce projet, concernant les quatre classes a un coût de 4 154 €, soit environ 1000 € par classe.

Les enseignants remercient le Sou des Ecoles et la mairie pour la prise en charge de ce projet.

- Projet avec l'école de musique pour toutes les classes.

Elaboration d'un projet musique pour l'école de Saint Romans. Création d'un répertoire de chansons de musiques actuelles, accompagnement musical avec des musiciens professionnels. Répertoire de 10 chansons Restitution en fin d'année sous la forme d'un concert, la date est fixée au vendredi 11 juin.

⇒ Deux intervenants musique pour les 5 classes avec un volume horaire de 75 heures : Julie, qui intervient le lundi pour les classes de CE2/ CM1 et CM2 et Valérie, le vendredi pour les classes de CM1 et CM2.

⇒ Projet en attente d'un assouplissement des mesures sanitaires

Financement : EDM I, Sou des écoles, Mairie

- Projet alimentation/santé

L'école s'est engagée dans une démarche d'éducation à la santé/et au développement durable en lien avec les services de santé, notamment l'infirmière scolaire Mme Philibert.

Plusieurs actions ont été/vont être mises en place :

- La suppression du goûter emballé le matin, remplacé par un fruit
- Une intervention de l'infirmière scolaire début mai dans les classes sur la thématique de la nutrition
- L'école organisera un petit déjeuner collectif le vendredi 28 mai, avec le plus possible de produits locaux.

L'école souhaite s'engager dans une procédure de labellisation en démarche de développement durable à un niveau 1, c'est-à-dire au stade engagement compte tenu des différentes actions qui ont été mises en place. Le conseil d'école donne son avis favorable à l'unanimité.

Dépôt des dossiers avant le vendredi 30 avril.

Ce projet s'ajoute au projet Alliance débuté l'année dernière.

IV) Investissement pour l'école :

- Plan de relance numérique

Le Ministère de l'Education Nationale lance un appel à projet pour un socle numérique à l'école.

Consultations équipe enseignante et mairie :

- ▶ Choix de répondre à l'appel d'offre pour diversifier nos pratiques pédagogiques

Les procédures de subventions de l'Etat couvrent

- ▶ pour le volet numérique 70 % de la dépense engagée : choix se porte sur 30 tablettes 10'...(15 X 2) pour pouvoir travailler en demi-groupe, ce que l'on appelle des classes mobiles.
- ▶ pour les ressources numériques : 50% Environnement Numérique de Travail de type Pronote (cahier de texte en ligne), abonnement pédagogique sur Internet pour 2 ans sur la base de 20 € par enfant.

Le dossier a été déposé ce jour dans l'attente de validation du ministère.

V) Questions diverses :

- ▶ Sport à l'école :

« Les activités sportives sont interdites en intérieur. Elles sont autorisées à l'extérieur dans le strict respect de la distanciation physique.

Les activités qui impliquent des contacts directs avec les élèves sont proscrites et les enfants qui ne sont pas en activité physique doivent porter le masque et respecter la distanciation de 2 mètres. »

Dans la pratique, c'est très difficile à mettre en place. Nous avons décidé que le masque serait retiré pendant le sport s'il n'y a sur l'école plus de cas de COVID.

- ▶ Cantine : Si les parents ne travaillent pas, c'est une demande mais pas une obligation de garder leur enfant chez eux. La cantine est amenée à refuser des enfants à cause du protocole (enfants à table par classe, les classes ne peuvent pas être mélangées, 2m entre les groupes de tables). Entre les 2 services, une désinfection totale est effectuée.

► Décalage sortie maternelle / élémentaire

Lors du vote des horaires, un compromis a dû être trouvé entre le rythme de l'école élémentaire favorisant les apprentissages le matin et la prise en compte de la sieste en maternelle. Ce décalage de 10 min permet également à la cantine d'effectuer les 2 services. Ce décalage est apprécié par les enseignants de CP/CE1 : cela leur permet de rendre les enfants en main propre à leurs parents. De plus, cela fluidifie le trafic des voitures sur la pause méridienne.

► Tarif périscolaire au niveau de la garde ponctuelle.

A voir avec le directeur du périscolaire.

Fin de la séance à 19 heures

La Présidente de séance
Mme EXERTIER

A large, stylized signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

Le secrétaire de séance
M. CUZIN

A smaller, more compact signature in black ink, featuring a prominent loop and a few sharp strokes.

